

Compte rendu de visite du site de La Courneuve (93) 20 mars 2007

Bottes en caoutchouc et casques de chantier de rigueur pour la visite organisée à l'intention des représentants syndicaux par le service des affaires immobilières et le bureau du dialogue social sur le chantier du « pôle d'activité diplomatique de la Courneuve » .

Localisation géographique du site et trajet depuis Paris

Le site est à deux pas de la station de RER « Aubervilliers-la Courneuve » - en grève ce jour-là, il ne nous a pas été possible de déterminer le temps de trajet depuis le centre de Paris - et à quelques centaines de mètres du tramway et de la future station de métro (prolongation de la ligne 13, annoncée pour 2010 ou 2011).

Présentation générale de l'immeuble

L'immeuble, situé sur une ancienne gare de triage de 2 ha en bordure de RER, sort à peine de terre. Il sera composé de trois parties :

. des « silos de stockage » sur six niveaux (130 km linéaires) permettront de rapatrier les archives du quai d'Orsay, celles de Colmar (68) et une partie des archives stockées à Orvault (44). Les espaces encore disponibles permettront de recevoir ensuite les archives « *pour les 80 années à venir* » ; en attendant, ces espaces de stockage pourront être mutualisés avec le ministère de la justice. Des espaces sont prévus pour la numérisation des documents ainsi que pour des ateliers de photographie, de dorure et de microfilmage ;

. le centre de ce grand bâtiment abritera les services de la direction des archives (80 agents environ) et une grande salle de consultation pouvant recevoir 300 lecteurs simultanément. Point important : deux niveaux de ce bâtiment permettront de recevoir 180 à 200 postes de travail supplémentaires. Toute la question est de savoir quels sont les services qui seront appelés à s'y installer. A 18 mois de l'emménagement prévu, il serait temps de se décider...

. l'immeuble abritera enfin un auditorium de 200 places [*certain se prennent à rêver à une conférence des ambassadeurs en Seine-Saint-Denis !*], un restaurant self-service pour 300 couverts, qui sera géré par l'association des œuvres sociales, une cafétéria et une infirmerie. A l'extérieur, un parking pourra accueillir une centaine de véhicules mais, apparemment, rien n'est encore prévu pour les deux-roues.

On nous assure que ce bâtiment sera « *totalelement insonorisé* », ultra sécurisé, « *rafraîchi par traitement d'air* ». Aux inquiétudes exprimées par la CFDT sur la multiplication des « plateaux de bureaux » bruyants, on nous répond que ce sera un « *mixte entre open-spaces et bureaux classiques, très chiadé !...* »

Portage du projet et échéancier

Le MAE a acheté le terrain, en 2001, à Réseau Ferré de France. Il est loué pour un euro symbolique à la société Icade, filiale de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), retenue au terme d'un « *dialogue compétitif* ». Icade se charge de faire construire le bâtiment et d'en assurer la maintenance pendant 30 ans, au terme desquels l'Etat en deviendra propriétaire. Les « *charges locatives* » qui seront versées par le MAE ne sont, elles, pas symboliques du tout puisqu'elles représentent 5.200.000 euros par an (construction du bâtiment, frais financiers et maintenance des locaux).

Le contrat a été passé en septembre dernier, les travaux ont débuté en octobre et la livraison du bâtiment est prévue pour l'automne 2008. Le transfert des « archives diplo » est une opération complexe qui pourrait s'étaler sur 6 à 9 mois. Ensuite les espaces ainsi libérés au quai d'Orsay pourront recevoir, après travaux, 200 agents.

L'administration nous indique que des contacts ont été pris avec la filiale logement social de la CDC et qu'une convention pour des réservations de logement pourrait être signée avec la filiale logement d'Icade et l'appui de la mairie.

Donc un beau projet et des conditions de travail qui seront probablement plus agréables que celles offertes dans la plupart des implantations actuelles du MAE mais une incertitude de taille, qui pourrait vite devenir un sujet qui fâche : « *mais quel(s) service(s) seront volontaires ou désignés pour déménager à la Courneuve le 1^{er} novembre 2008 ?* »